INITIALES DU MAIRE
7424
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce mardi 10 octobre 2023 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Julien Normand,	maire
Monsieur	Robert Leblanc,	conseiller
Monsieur	Georges Jean,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Madame	Jocelyne Bouchard,	conseillère
Monsieur	Normand Bissonnette,	conseiller
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén. /gref-très.

Trois (3) citoyens assistent à la rencontre.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2023-10-202
7424

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2023-10-203
7424

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 11 septembre 2023 et des séances spéciales du 19 septembre et 27 septembre 2023.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2023-10-204
7424

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 septembre 2023.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes :	2 397 m³, moyenne :	83 m³/jr
Secteur Les Buissons :	6 280 m³, moyenne:	217 m³/jr
Station de recherche :	non disponible	
Camping de la Rive :	non disponible	

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mois de septembre 2023.

INITIALES DU MAIRE
7425
DH
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : 16 août 2023 et 8 septembre 2023

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2023-10-205
7425

CORRESPONDANCE

Reçue :

* Ministère des Transports, Programme d'aide à la voirie locale -23-09-29- accusé réception de la demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.

Expédiée :

* Mme Chystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances -23-09-12- envoi de la résolution numéro 2023-09-189 selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes demande aux gouvernements du Québec et du Canada de tenir compte de certains critères concernant le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028).

* Mme Marilène Gill, députée de Manicouagan -23-09-12- envoi de la résolution numéro 2023-09-189 selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes demande aux gouvernements du Québec et du Canada de tenir compte de certains critères concernant le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028).

* Mme Andrée Laforest – ministre des Affaires municipales du Québec -23-09-12- envoi de la résolution numéro 2023-09-189 selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes demande aux gouvernements du Québec et du Canada de tenir compte de certains critères concernant le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028).

* M. Yves Montigny, député de René-Lévesque -23-09-12- envoi de la résolution numéro 2023-09-189 selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes demande aux gouvernements du Québec et du Canada de tenir compte de certains critères concernant le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028).

* M. Pablo Rodriguez, ministre des Transports -23-09-12- envoi de la résolution numéro 2023-09-189 selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes demande aux gouvernements du Québec et du Canada de tenir compte de certains critères concernant le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028).

* M. Éric Girard, ministre des Finances -23-09-12- envoi de la résolution numéro 2023-09-189 selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes demande aux gouvernements du Québec et du Canada de tenir compte de certains critères concernant le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028).

* M. Sean Fraser, ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités -23-09-12- envoi de la résolution numéro 2023-09-189 selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes demande aux gouvernements du Québec et du Canada de tenir compte de certains critères concernant le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028).

* Fédération canadienne des municipalités -23-09-12- envoi de la résolution numéro 2023-09-189 selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes demande aux gouvernements du Québec et du Canada de tenir

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

compte de certains critères concernant le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028).

* Fédération québécoise des municipalités -23-09-12- envoi de la résolution numéro 2023-09-189 selon laquelle le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes demande aux gouvernements du Québec et du Canada de tenir compte de certains critères concernant le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028).

* M. Marc Lussier, ingénieur et coordonnateur, direction de l'ingénierie et infrastructures, FQM -23-09-29- envoi de la résolution numéro 2023-09-200 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes autorise la présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale et confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur.

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2023-10-206
7426

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2023-10-10.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2023-10-207
7426

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PSPS - ÉTUDE PROJET SENTIERS RÉCRÉOTOURISTIQUES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire répondre aux besoins de la population qui souhaite un meilleur accès à la plage et à la rivière en vérifiant la possibilité de développer de nouveaux sentiers de randonnées pédestres, ski de fond et raquette dans la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les accès à la rivière Outardes et au fleuve St-Laurent sur le territoire de Pointe-aux-Outardes sont limités en raison des terrains privés ;

CONSIDÉRANT QU' un accès piétonnier à la plage pour les citoyens et visiteurs dans le secteur Est de la rue Labrie pourrait être réaménagé, sur environ 250 mètres, dans un ancien sentier qui a été fermé par la végétation avec le temps ;

CONSIDÉRANT QU' un sentier pédestre à la rivière Outardes, avec aires de repos, sur environ 2 kilomètres près du Centre des loisirs et de la culture pourrait être accessible 4 saisons et pourrait être utilisé par la garderie plein air Grains de soleil et l'école Les Dunes qui sont situées tout près ;

INITIALES DU MAIRE
7427
DB
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

CONSIDÉRANT QUE ce projet répondrait à des besoins d'accès à la rivière Outardes et au fleuve St-Laurent exprimés par les citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à des travaux d'analyse de données géomatiques LIDAR pour l'implantation de 2 sentiers de niveau débutant de type 2 ;

CONSIDÉRANT QUE le coût du projet est estimé à 4 514 $;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants, la demande d'aide financière est de 3 611 $.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et greffière-trésorière à déposer une demande d'aide financière afin de réaliser une étude de projet de sentiers récréotouristiques pour un accès la plage et un accès à la rivière Outardes sur le territoire de Pointe-aux-Outardes. Pour ce projet, un montant de 3 611 $ est demandé dans le Programme de soutien aux projets structurants.

2023-10-208
7427

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PSPS – ACTIVITÉS AU PORTAIL D'ENTRÉE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes souhaite optimiser le site du Portail d'entrée pour le rendre plus attrayant et convivial en réalisant des activités culturelles, sportives, familiales et autres ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire embellir les kiosques déjà en place avec l'aide d'une artiste locale qui réaliserait une murale représentant le cycle de la vie pour les 4 kiosques en collaboration avec les citoyens qui seront invités à participer à la fresque et ainsi accroître leur sentiment d'appartenance ;

CONSIDÉRANT QU' afin de réaliser plusieurs activités et éviter de déplacer tout le matériel, il y a un besoin de petits chapiteaux (4), toile d'ombrage, tube et accessoires gonflables pour attirer l'attention, de la peinture pour les kiosques, tables, chaises, petit système de son avec mini système d'éclairage amovible, extensions, caméras de sécurité et ses accessoires ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet sera un atout pour rendre le Portail d'entrée plus attrayant et convivial, ainsi que facilité l'organisation d'activités et l'animation sur le site ; de plus pour séduire et créer un sentiment d'appropriation et de fierté pour la population locale et régionale.

CONSIDÉRANT QUE le coût du projet est estimé à 18 277 $;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants, la demande d'aide financière est de 14 621 $.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Caroline Gagnon, superviseure des loisirs et de la culture à déposer une demande d'aide financière afin de dynamiser le Portail d'entrée en procédant à l'achat de

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

matériel pour faciliter l'organisation des activités. Pour ce projet, un montant de 14 621 $ est demandé dans le Programme de soutien aux projets structurants.

2023-10-209
7428

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE : AXE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes et Pointe-aux-Outardes désirent présenter un projet d'achat d'équipements communs dans le cadre de l'aide financière.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes s'engage à participer au projet d'achat d'équipements communs et à assumer une partie des coûts, conjointement avec les municipalités partenaires, dont la répartition des montants sera précisée ultérieurement ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité de Chute-aux-Outardes organisme responsable du projet.

2023-10-210
7428

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 – RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les prévisions budgétaires 2024 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2024 est de 175 050 $, soit une hausse de 5 001 $ justifié en grande partie par le retard de l'obtention du CA de MELCCFP permettant la mise en fonction de la plate-forme de compostage.

2023-10-211
7428

ENGAGEMENT ENTRAÎNEURS SOCCER ET BASKETBALL

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'engager les étudiant.e.s suivant.e.s :

- Raphael Côté et Alexandre Whissell, entraîneurs de soccer pour les jeunes de 6 à 11 ans, à 3 heures/semaine, pour une durée de 10 semaines, au taux horaire de 15,25 $;
- Ève-Marie David, entraîneur basketball, 1 heure/semaine, pour une durée de 20 semaines, au taux horaire de 15,25 $.

Pour la période automne/hiver 2023-2024

2023-10-212
7428

RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2023 – CULTURE CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion reçue.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion 2023 auprès de Culture Côte-Nord au coût de 70$.

INITIALES DU MAIRE
7429
DH
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

AFFAIRES NOUVELLES

2023-10-213
7429

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2023-10-214
7429

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 27.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE/
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

MAIRE

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial